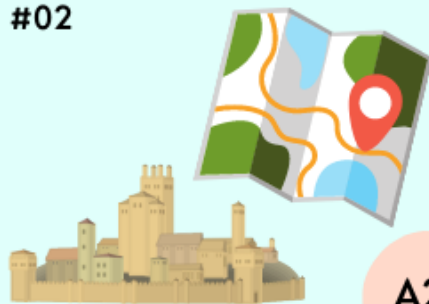


- Épisode 2 -



#02



A2

- À l'office de tourisme -



Situation : Demander des informations à l'Office de tourisme de Carcassonne

Employée : Bonjour Madame, est-ce que je peux vous aider ?

Mme Bianchi : Bonjour, est-ce que vous avez un plan de la ville s'il vous plaît ?

Employée : Oui bien sûr, le voici.

Mme Bianchi : Je voudrais visiter le château et les remparts de la Cité, jusqu'à quelle heure je peux entrer ?

Employée : C'est ouvert tous les jours de 10h à 18h30.

Mme Bianchi : Et combien coûte l'entrée ?

Employée : La visite libre coûte 9,50 euros pour un adulte et 13 euros pour une visite guidée d'une heure.

Mme Bianchi : Excusez-moi, je n'ai pas bien compris pour la visite guidée, pouvez-vous répéter ?

Employée : Pour une visite guidée d'une heure, le tarif est de 13 euros par personne.

Mme Bianchi : Très bien, merci. Est-ce qu'il y a des excursions intéressantes autour de la Cité ?

Employée : Alors, vous pouvez faire une croisière sur le Canal du Midi, visiter les vignobles de la région ou encore explorer le Gouffre géant de Cabrespine.

Mme Bianchi : Est-ce que c'est accessible en transports en commun ?

Employée : Le Gouffre de Cabrespine est un peu loin, il faut une voiture, mais pour les excursions sur le Canal du Midi et dans les vignobles, il y a des bus.

Mme Bianchi : Je suis intéressée par la croisière. Vous avez une brochure ?

Employée : Oui, tenez ! Le départ de la croisière commentée se fait au port, en face de la gare SNCF. Vous avez d'autres questions ?

Mme Bianchi : C'est parfait, merci beaucoup.

Employée : Alors, bonne visite !

